Délibération

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 29 septembre 2015 portant vérification de la conformité du barème proposé par Energis au 1^{er} octobre 2015 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 24 juin 2015

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCETTE, président, Catherine EDWIGE, Yann PADOVA, Jean-Pierre SOTURA, commissaires.

En application du décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 modifié relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Energis, le 10 septembre 2015, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1^{er} octobre 2015. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. Barème proposé par Energis

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1^{er} juillet 2015, le barème proposé répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement d'Energis depuis cette date, estimée par le fournisseur à -0,022 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. Observations de la CRE

L'arrêté du 24 juin 2015 a fixé la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement d'Energis.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1^{er} juillet 2015 et le 1^{er} octobre 2015 correspond à une baisse de -0,022 c€/kWh.

3. Avis de la CRE

La CRE constate que le barème proposé par Energis est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 24 juin 2015.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 29 septembre 2015

Pour la Commission de régulation de l'énergie, Le président,

Philippe de LADOUCETTE



ANNEXE

Tarifs de vente du gaz naturel d'Energis applicables au 1^{er} octobre 2015 (hors TVA et hors CTA)

| TARIFS | PRIX |
|---|---|
| Tarif Base jusqu'à 1 000 kWh Abonnement en € Prix du kWh en c€ Réduction du prix du kWh au-delà de 1680 kWh en c€ | 4,20 / mois – 50,44 / an 8,290 0,42 |
| Tarif B0 de 1 000 à 6 000 kWh Abonnement en € Prix du kWh en c€ | 5,30 / mois - 63,60 / an 6,840 |
| Tarif B1 de 6 000 à 30 000 kWh Abonnement en € Prix du kWh en c€ | 15,24 / mois – 182,88 / an 4,554 |
| Tarif B2I | |
| de 30 000 jusqu'à 150 000 à 300 000 kWh (1) Abonnement en € Prix du kWh en c€ | 15,24 / mois – 182,88 / an 4,424 |

(2) Selon les usages et la répartition des consommations en hiver et en été.

